

Budget Participatif : l'Exécutif parisien lance la réalisation « Des jardins sur les murs »

Le projet « Des jardins sur les murs » est arrivé en tête de la votation citoyenne du Budget Participatif 2014. Pauline Véron et Pénélope Komitès, adjointes à la Maire, annoncent aujourd'hui sa mise en œuvre : 41 murs végétalisés vont être installés dans les semaines et mois à venir.

L'Exécutif parisien s'est engagé à lancer la réalisation des projets du Budget Participatif 2014 dès 2015. « Il est essentiel que les Parisiens voient la réalisation des projets pour lesquels ils ont exprimé leur vote. L'ensemble des agents de la ville s'est investi pour qu'ils soient mis en œuvre dès cette année », salue Pauline Véron, adjointe à la Maire en charge de la participation citoyenne.

Parmi les projets retenus : « Des jardins sur les murs », arrivé en tête de la votation citoyenne, en obtenant le suffrage de plus de 21.000 Parisiens. « Il démontre la volonté des Parisiens de pouvoir profiter autrement de la Nature en ville. Il fait écho à notre souhait de porter un nouveau modèle urbain pour Paris, où la nature n'est plus seulement dans les parcs, les jardins et les bois », souligne Pénélope Komitès, adjointe à la Maire en charge des espaces verts, de la nature et de la biodiversité.

En lien étroit avec les Mairies d'arrondissement, 41 murs ont été identifiés par la Ville de Paris pour faire l'objet d'une végétalisation et ainsi améliorer le cadre de vie des Parisiens. 27 murs appartiennent à la Ville, dont 19 dépendent d'établissements scolaires. Deux murs ont été végétalisés dès décembre 2014, rue Jean de Moussy (4e) et rue Jean de Beauvais (5e). Les autres le seront progressivement courant 2015, à compter du mois d'avril. Ils accueilleront des plantes grimpantes autonomes – à crampons ou à ventouses – ou des structures cablées sur lesquelles des plantes à vrilles ou volubiles viendront se développer.

Au-delà de cette opération du budget participatif, Paris travaille à un recensement, sur l'ensemble de son territoire, des toitures et des façades pouvant faire l'objet d'une végétalisation. L'Exécutif parisien s'est ainsi fixé un objectif de 100 hectares végétalisés en 2020. A cet effet, les mairies d'arrondissements, les bailleurs sociaux ou encore les acteurs publics et parapublics ont été sollicitées.